

RELEVÉ de DECISIONS des VOTES de l'ASSEMBLEE GENERALE du 24 mars 2018

(publié le 29 mars 2018)

Hôtel IBIS - Paris Porte de Montreuil

Le 24 mars 2018, les membres mandatés de la Fédération Française de Course d'Orientation (FFCO) se sont réunis en assemblée générale.

L'assemblée générale est présidée par M. Michel EDIAR, assisté de M. Jean-Philippe STEFANINI, Secrétaire général et de M. Mathieu LEMERCIER, Trésorier.

M. Joël POULAIN est désigné secrétaire de séance

Comité directeur

Michel EDIAR (Président), Jean-Philippe STEFANINI (Secrétaire général), Mathieu LEMERCIER (Trésorier), Valérie BERGER-CAPBERN, Sylvine BROUTE, Hélène EDIAR, Dominique ETIENNE, Agnès EUDIER, Vincent FREY, Laurent LAINE, Daniel POEDRAS, Joël POULAIN et Thierry VERMEERSCH

(excusés : Yves BOEHM, Chantal BURBAUD, Marie-Claudine PERRIN (Secrétaire-générale-adjointe) et Sandrine TAISSON (Trésorière-adjointe))

Responsables de commission : Catherine CHALOPIN (Mireille SAVORNIN et Stéphane RODRIGUEZ, excusés)

Direction technique nationale : Marie-Violaine PALCAU (DTN), André HERMET et Rémi GARDIN (CT)

Personnel fédéral : Nathalie MATTON, Sarah EDDAIRA, Laureen VOLTINE (Valérie SCHVARTZ, excusée)

Commissaire aux comptes : Aymeric JAMET (cabinet Auréalys)

Expert-comptable : David GEOFFROY (Cabinet Sopreca)

Vérificateurs aux comptes : Christophe DODIN (Laurent MUNDT, excusé)

Membres de la Commission de surveillance des opérations électorales : Evelyne CAMARROQUE, Joël LE COZ,

Jean-Marie TORRES (Claudie GREVET, excusée)

Membres de la Fédération invités : Jean-Paul TERS, Président d'honneur, Michel CHARIAU, Secrétaire général d'honneur et Georges DELI (Marie-France CHARLES, Edmond SZECHENYI, Présidents d'honneur, Alain MATTON, membre d'honneur, Bruno MARCHEGAY, Bernard MORTELLIER excusés).

Candidats au Comité Directeur : Benjamin CLEMENT-AGONI (Sylvie MARCHESIN, excusée)

Ligues :

Auvergne-Rhône-Alpes

(5 représentants, détenant 37 voix)

Rémi BAUDOT, Bernard DAHY, Dominique FLEURENT
Eric MAGLIONE, Olivier TARDY

Bourgogne-Franche-Comté

(2 représentants élus sur 3, détenant 16 voix sur 17)

Valentin PALCAU, Jean-Michel LEDI

Bretagne

(2 représentants, détenant 10 voix)

Joël LE COZ, Thierry PORRET

Centre

(1 représentant, détenant 4 voix)

Daniel FOLKERINGA (suppléant), excusé

Grand-Est

(3 représentants, détenant 21 voix)

Jocelyne LEMERCIER, Lucas CHAPELOT, Nathalie SAINT-SIMON

Hauts-de-France

(2 représentants, détenant 12 voix)

Thierry CHARLÈS, Bertrand PATURET

Ile-de-France

(3 représentants, détenant 20 voix)

Michel CHARIAU, Stéphane DRUZETIC, Christian LEGRAND

Normandie

(1 représentant, détenant 7 voix)

Sébastien WILD, excusé

Nouvelle-Aquitaine

(3 représentants, détenant 23 voix)

Fabrice LAPERGUE, Jean-Marie TORRES, Patrick ROBIN

Occitanie

(3 représentants, détenant 17 voix)

Jean-Louis BLEIN, Patrick CAPBERN, Christine FERRAND

Pays-de-la-Loire

(1 représentant, détenant 4 voix)

Yann RICHARD

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

(3 représentants, détenant 18 voix)

Daniel ANDRE, Georges DELI,
Fabrice BALP détenant 2 voix, excusé

Collège des membres associés

(1 représentant, détenant 1 voix)

Yann MAREIGNER

Samedi 24 mars 2018, 9h30 : Ouverture de la 54^{ème} assemblée générale

Au 31 décembre 2017, la FFCO comptait 9311 licenciés autorisant statutairement 30 représentants détenant 190 voix plus un représentant du Collège des membres associés détenant 1 voix.

10 ligues sont présentes ainsi que le représentant du Collège des membres associés, soit 27 représentants détenant 177 voix.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée générale peut valablement délibérer.

- PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES 25-26 MARS 2017

Aucune observation n'est formulée.

VOTE 1 (à mains levées) : **adopté à l'unanimité**

- FINANCES 2017

Intervention du trésorier sur le rapport de gestion

Intervention de l'expert-comptable

Intervention du commissaire aux comptes

Intervention du vérificateur aux comptes

VOTE 2 - Rapport de gestion (à mains levées) : **adopté à l'unanimité**

VOTE 3 - Affectation du résultat (à mains levées) : **adoptée à l'unanimité**

Après prise en compte de la perte de 16 680 € pour l'exercice clos le 31/12/2017 et d'un report à nouveau créditeur de 211 574 €, formant un total affectable de 194 894 €, il est proposé de reporter à nouveau la totalité de cette somme.

- ELECTIONS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON SUPPLEANT

Cabinet AURÉALYS (Aymeric Janet) et cabinet AUDISSEE (Fabrice Abtan) pour six ans (exercice 2018 à 2023 compris)

VOTE 4 (à mains levées) : **Cabinet AURÉALYS élu à l'unanimité**

VOTE 5 (à mains levées) : **Cabinet AUDISSEE élu à l'unanimité**

- ELECTION DES VERIFICATEURS AUX COMPTES 2018

Rémi BAUDOT 161 voix

Christophe DODIN 177 voix

VOTE 6 : Candidats élus

- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

VOTE 7 : 140 adoptions, 33 rejets, 4 blancs : **adopté**

- RAPPORT D'ACTIVITES DU COMITE DIRECTEUR

VOTE 8 : 173 adoptions, 4 blancs : **adopté**

- FINANCES 2019 et 2020

Budget Prévisionnel 2019

VOTE 9 (à mains levées) : **adopté à l'unanimité**

Résolution financière : augmentation du taux de base 2020 à 6.22€

VOTE 10 (à mains levées) : 165 adoptions, 12 rejets : **adoptée**

- MODIFICATIONS DES STATUTS

Après échanges et modifications apportées en séance.

VOTE 11 (à mains levées) : **adoptées à l'unanimité**

- MODIFICATIONS DU REGLEMENT INTERIEUR

Proposition d'échanges et de vote de ce règlement en 2 temps : 1^{er} vote sur le règlement intérieur hors article 20, puis second vote relatif à l'article 20.

Après échanges et modifications apportées en séance :

VOTE 12, hors article 20 (à mains levées) : **adoptées à l'unanimité**

VOTE 13, article 20, sur le principe des 4 licences (à mains levées) : 167 adoptions, 10 rejets : **adopté**

VOTE 14, Licence « DECOUVERTE COMPETITION » à 7 taux de base (à mains levées) : **adoptée à l'unanimité**

VOTE 15, Licence « LOISIR SANTE » à 4 taux de base (à mains levées) : **adoptée à l'unanimité**

- MODIFICATIONS DU REGLEMENT DISCIPLINAIRE

VOTE 16 (à mains levées) : **adoptées à l'unanimité**

- MODIFICATIONS DU REGLEMENT FINANCIER

VOTE 17 (à mains levées) : **adoptées à l'unanimité**

- CANDIDATURES AU COMITE DIRECTEUR

Benjamin CLEMENT-AGONI et Sylvie MARCHESIN

VOTE 18 : 1^{er} tour, Candidats élus à l'unanimité

- SOUTIEN A LA CANDIDATURE DES CHAMPIONNATS DU MONDE 2022

Départ d'un représentant de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, soit 26 représentants détenant 169 voix.

VOTE 19 (à mains levées) : 155 adoptions, 14 rejets : **adopté**

L'AG 2019 aura lieu le 23 Mars.

Le Président remercie les participants et clôture l'Assemblée Générale à 18h30

Le Président
Michel EDIAR

Le Secrétaire Général
Jean-Philippe STEFANINI

